L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 28 JUILLET 1888.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Nous donnons par la Législature en 1868 dans le but de favoriser les arts, manufactures et au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires qui lieu semi-annuellement (Juin et Décembre), et les **grands tirages à numéros simples** qui ont lieu tous les mois, sous la surveillance et le contrôle des autorités nommées à cet effet.

Nous donnons par le présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons la garantie que les affaires de la Compagnie sont conduites avec la plus grande bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Commissaires.

Grand Tirage Mensuel,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 7 AOUT 1888.

GROS LOT: $300,000

100.000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5.00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit		$300,000
1 Lot de	100,000		100,000
1 Lot de	50,000		50,000
1 Lot de	25,000		25,000
2 Lots de	10,000		20,000
5 Lots de	5,000		25,000
25 Lots de	1,000		25,000
100 Lots de	300		30,000
200 Lots de	300		60,000
500 Lots de	200		100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit		$50,000
100 Lots de $300		30,000
100 Lots de $200		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
3,134 Lots de $100	99,900
Nombre approximatif de Lots	$1,054,800

N.-B.—Les billets gagnant des lots supérieurs à cent ne sont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant de gros lots.

Pour les Clubs et toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être lisible et la signature inscrite. On n'assure pas un envoi plus rapide de la Poste ou en voyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Montant non versé par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

LE meilleur Gasoline au-dessous du prix contient pour lampes et étoves à vapeur, livré à 10 cents le gallon par J. J. Paquette, 49 rue de Chartres. 29 juin—

DEMANDES.

ON demande—100 moutons. S'adresser 149 rue Decatur. 28 juil—1f

ON demande des hommes expérimentés pour vendre en Louisiane dans le Mississippi et l'Alabama des pompes du Nagle Power and Belier Feed Pump nouvelle patente. Conditions engageantes. S'adresser Boite 1094 Providence, R. I. 29 juil—2f2

ON demande une dame d'un certain âge, parlant le français et l'anglais pour servir dans une grocerie. S'adresser coin Espagne et Chartres. 19 juil—1sem

ROAD CARTS
R. P. Randall, 54 & 56 Baronne.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Ernest Pragst.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 616—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qui auront pu empêcher le compte final présenté et être homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 juil—27—1 août

Succession de Jacob Deitzel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 615—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qui auront pu empêcher le compte final présenté et être homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 juil—27—1 août

Succession de Edward C. Ziegler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 614—Division C—Attendu que John B. Vinet administrateur de cette succession a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward C. Ziegler décédé dans cette paroisse, et que le présent donne à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente publication, si ce n'est pas faire droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 juillet—27 28

Succession de Michel Musson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 613—Division C—Attendu que Thos. Musson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michel Musson décédé dans cette paroisse, et que le présent donne à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 juillet—27 28

Succession de Charles Stiegler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 21 587—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qui auront pu empêcher le compte final présenté par Mme Gust. Fourmade, exécutrice testamentaire de cette succession, et être homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 juil—24 27—2 août

Succession de Jacob C. Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 607—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jacob C. Lyons exécuteur testamentaire de cette succession ne devrait pas être homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
25 juil—27-29 août

Succession de James J. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 425—Division B—Attendu que Henry Stewart a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Stewart décédé dans cette paroisse, et que le présent donne à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente publication, si ce n'est pas faire droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
21 juillet—27 28

Succession de David Dodt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 21 [illegible]—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles le compte final présenté par [illegible] exécuteur testamentaire de cette succession ne devrait pas être homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
21 juillet—27 28

R. Colomé contre Rose Dauser.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 10 763—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à 10 heures A M de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—28 juil 3 10 17 24 28

Dry goods. Dry goods, Etc.

W. G. Vincent vs J. P. Flingerald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à 10 heures A M de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de marchandises sèches, consistant en draps, flanelles, cotonnes, etc., etc., dans l'établissement connu sous le nom de

Enterprise steam sash, blind, door and moulding factory and lumber yard.

Le tout ci-dessus conformément à un inventaire détaillé déposé dans l'affaire ci-dessus.

— Aussi —

1° **Les baux ci-après décrits pour les termes non expirés respectifs, à savoir:**

A. Le bail de Victor Demoreille à Abraham Saunels et P. H. West par acte passé pardevant A. Pocino, Jr., notaire, le 14 avril 1882, de tout l'état de terre et améliorations qui s'y trouvent, comprenant entre autres la rue St. Louis, Bienville, Tonlouse et Franklin, avec l'exception du bureau et le lot de terre sur lequel le dit bureau est bâti à l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et qui mesure vingt deux pieds et demi carrés; le dit bail expirant le 13 avril 1892 avec privilège de renouvellement pour cinq années additionnelles et moyennant le prix annuel de cent réncontre dollars ($150), par mois ou bi-mois qui seront requis annuellement. L'acquéreur assumera toutes les obligations, etc., du bail original en ce qui concerne l'assurance, réparations, entretien, nettoyage du lieu et dépendances, etc. Tous les détails peuvent être inspectés sur une copie du bail déposé dans l'affaire ci-dessus.

B. Le bail de Rochereau & C. T. Dugazon à Alexandre Smith & Co., sous signature privée, en date du 15 janvier 1887, de tout l'état de terre et améliorations situés dans la rue Franklin, tout tels que à partir du 1er octobre 1887 au 30 septembre 1890. A un loyer annuel de quatre cent quatre vingts dollars ($480), payable mensuellement. Une copie des dits deux derniers baux est déposée dans mon bureau et peut être inspectée par tous les intéressés.

C. Le bail de Rochereau & C. T. Dugazon à Alexandre Smith & Co., sous signature privée, en date du 15 janvier 1887, de tout l'état de terre situé dans la rue Franklin, tout tels que à partir du 1er octobre 1887 au 30 septembre 1890. A un loyer annuel de quatre cent quatre vingts dollars ($480), payable mensuellement. Une copie des dits deux derniers baux est déposée dans mon bureau et peut être inspectée par tous les intéressés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—28 juil 3 10 17 24 28

Randall Stewart vs. Patsy Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 007—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à 10 heures A M de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans la 3me District et connu sous le No 1 de Nouveau Carrollton, borné par la rue Monroe, Robertson, Villere et Delhi, avec les améliorations y existantes, consistant en une Maison à deux étages, portant le No 1 de la rue Monroe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 juil—17 24 28 31

Succession de Jean-Marie Octave Nouchet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21 [illegible]—Division—Attendu que John B. Vinet administrateur public a présenté sa pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Marie Octave Nouchet, décédé en cette ville, et que le présent donne à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qu'il ne soit pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 juil—24 27 29

Avis aux Créanciers
Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency.
Washington, D. C., 9 juin 1887

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La".

Un dividende de 2 pour cent (deux) en sus de 25 pour cent a été fait sur les réclamations contre cette association, le 9 juin 1888. La seule valeur qui reste alors et dont on pouvait actuellement disposer pour payer cette balance de réclamation contre E. B. Lefebvre, feuille de pension consignée de N. S. Widgins pour $510 (cinq cent dix) est en cour. Cette valeur se trouve à la Cour de Circuit et le tribunal seul prononce contre lacession. Appel étant été interjeté à la Cour de Circuit, il faut attendre le jugement de la cour inférieure avant qu'aucune dividende puisse être payée. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association jusqu'à ce que les affaires soient maintenant entre liquidateurs finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu toutes les dividendes qui leur sont dus et les réclamations et devront se mettre en rapport immédiatement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM
Contrôleur de la circulation.
(comptroller of the currency.

M. Aronstein,	J. P. Agelasta
F. Alpuente,	A. Alvarez
Joseph Batt	Joseph Bourg, cr.
A. Bath & Co.	Bf Bonis
W. E. Bell,	W. E. Bell, administrat'r
E. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.,
Louis Ballieu,	Betzer & De Sinet,
L. L. [illegible]	F. Breen,
J. Brandão,	P. Breen,
J. F. Barthodius,	Jas. Cummins,
Bonio & Bro.,	B. F. Barnes,
C. Barlot,	W. Alexandre Bosse,
J. A. Blaffer & Co.,	A. J. Bedford,
Jean Ballenzie,	Bedford & Co.,
Samuel Bandera,	Conmagere & Lambert'
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amatite Confurie,	P. Caro
Levy Curtis,	Frisoni & Cervera,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse
Eugene Colombo,	N. Cannell,
J. Casaard,	L. Chanet,
J. H. Chapel,	Herman Curtius
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lamatiere,
Mme Louis De Galle,	F. Duchesne,
T. H. Dunbar,	A. Delmontte,
P. Delan,	J. C. Denis
Arthur Denis,	De Suize Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Degan,
O. Drouet,	G. M. Doll,
J. Dinnewtre,	M. T. Dufrou,
Davallier & Co.	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Pierre Forjey,	Florian Fabregue,
P. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	A. Fiaito,
Fortin & Brandon,	Charles Fiaito,
J. B. Fradk,	M. Fallex,
Gustave Furate,	E. C. Felmour,
Peter & Gansenheim,	M. T. Fitzsimmons,
Mme Gust. Fourmade,	Joseph Guenghenmer,
Joseph Gatalinger,	Geberolly & Alley
T. Generally,	A. Grouilly,
Leadere Geraud,	Fred Good,
Geudenbow & Kelly,	Mme Arezio Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gurinaud,
S. Guinault,	J. Garidel
E. J. Hamil on	Herman & Vigries,
J. M. Hanson & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Herree
C. C. Holtz,	Mme Remy Hebert,
Mary Israel,	Hecht & Lesack & Co,
Johnson & Manson,	O. B. Johnson,
Jeanneuaud & Co	J. M. Justinani,
F. Jahraus,	F. J. Jahraus,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W. Kullender,	Kendig & Co.
Dr. E. Kunnmann,	Anatole Lafargue,
Joseph Larrieu,	B. Laplace,
M. Lamason	X. Lavinsson
L. Holot & Co.	La. Equit. Life Ins. Co.
Edward Lischy,	Lang & Barnheimer,
Labousse & Dohle,	Mme J. E. Leprete, Suc.
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamia,
E. Montense & Co,	Charles Masson,
A. J. Montain,	J. Maudin,
M. Mann,	E. Musgrove, agent,
P. Macon,	C. M. Maugin,
O. G. Monroe, curator,	Eugene A. Laborde,
Chas Massien, Succ. de	J. Maynard,
Philip McCabe,	T. Marcelle,
Lucien Malle,	Orville Mahoney,
A. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Richard Meilleur,	Barnille Nivette,
Norton & Ball,	Frank Oberhauser,
A. Olivier & Co,	H. D. Oglop executeur)
R. Pable,	S. P. Family, agent,
Mme Anna Perigne,	Pritchard & Beckham,
A. Pedil,	Perkins, Swenson & Co,
E. Pecaut,	B. B. Pecaut,
A. Pallacio,	B. Piffet,
V. Pena,	Pioneers Cotton Press
A. Quintero Fils	E. Rodriguez,
E. Roger & Co.	J. Ravieres,
F. Sirbac,	Mme Anna Saxon,
J. S. Serrazin,	William Sprague,
G. Schmidt,	Southern Rapid Culture
Strauss,	Asso
B. Schuh,	Swayzer & Dreyer,
M. Isaac,	H. F. Starcken,
Smith & Co,	Schneider & Zuberbier,
F. Sancho,	Stewart & Co.
D. M. Synart,	S Sacker,
J. B. Soulari Schuller,	J. J. Sheridan, schoriff,
Sauvinet,	P. Tissot,
Mme M. S.	C. B. Singleton,
H. F. Schmieder,	Alfred Shaw,
M. F. Sarla,	F. Somsouth fils,
Nicholas Th	R. A. Tornebene
A. Tesson,	R. H. Todd & Co
Thomas H. Todd,	A. Tapia,
W. Van Benthuysen,	M. A. Vogel,
R. Vinet,	Jos. A. Vaissen,
W. Van Wie, Suc. de	Pasquale Veirin,
Wilkerson & Massey	Adolfo Wale,
R. Wagner,	Wm. White,
E. L. Reid & Co.	R. H. Wilkin,
	M. A. Lemaire &

Charles C. Landry vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No. 24 439.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qui auront pu empêcher le compte final présenté par August Bernau, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne soit pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 juil—22, 27, 31

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 24 518—Mme Elizabeth Becker vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens de la présente Mme Yve Elizabeth Becker soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de dite créancier soit convoquée et tenue pardevant Chas. T. Soniat, notaire en cette ville, le MARDI, 24me jour de juillet 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite petitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens, de la dite petitionnaire soit suspendues.

Nouvelle Orléans 10 juillet 1888.
Signé A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier
11juil—26août 2 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires Harvey Cree soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. B. Downing, notaire, en cette ville, le MARDI, 24me jour d'août 1888, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic et voter sur toutes les affaires que peuvent être présentées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que W. R. Richardson Esq., soit et est nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 19 juillet 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR Juge.
Pour copie conforme
JAS D. RANKIN Député Greffier.
20 juil—30 juil 3 août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Jean Baptiste Lacoste—No 21 431—Division D—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionaire Joseph Kaercher soit convoquée et tenue pardevant Marcel L. Duplessis, notaire public en cette ville le 4 AOUT, 1888 pour la dite fin et qu'un avis de cette assemblée soit publié